

**Règlements pour les logements
situés à Cowansville**

Ces logements sont non fumeur

Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS, installation La Pommeraie met à la disposition des stagiaires des logements pour leur séjour dans la région de Cowansville et Knowlton. Chaque appartement, possède de (2) deux à trois (3) chambres, un salon, une cuisine complète ainsi qu'une salle de bain.

Ils sont situés à environ 20 minutes à pied de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, lequel est établi au 950, rue Principale, Cowansville. Vous trouverez ci-dessous l'itinéraire pour vous y rendre.

Arrivée et départ

La clé de l'appartement sera disponible à votre nom auprès de la sécurité de l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, la veille du début de votre stage. Vous pourrez en prendre possession en présentant une carte d'identité et moyennant un dépôt de 10 \$. Ce dépôt vous sera remboursé lorsque vous remettrez votre clé le jour de votre départ.

Fournitures incluses:

Cet appartement est complètement équipé : salle de bain, salon et cuisine complètement équipés (réfrigérateur, cuisinière, micro-ondes, vaisselle et ustensiles, batterie de cuisine, cafetière, grille-pain, fer à repasser, téléviseur, câble, laveuse et sècheuse). L'accès à l'Internet est disponible, toutefois, il n'y a pas d'ordinateur à l'appartement. Les stagiaires doivent apporter leur ordinateur portable. Des ordinateurs sont disponibles au salon des médecins de l'hôpital en tout temps.

Fournitures non-incluses:

Vous devez apporter votre literie (draps pour lit double, serviettes, linge à vaisselle), vos produits d'hygiène et votre nourriture.

Chauffage:

Le stagiaire s'engage à maintenir un chauffage minimal de 17^o C en tout temps. Le stagiaire s'engage à ne pas surchauffer (maximum de 23^o C) le logement.

Déchets:

En tout temps durant le séjour et au moment du départ, les ordures ménagères devront être déposées, par les stagiaires, dans les bacs à ordures appropriés situés dans le stationnement de l'édifice à logement.

Propreté:

Il est convenu que l'entretien hebdomadaire du logement est sous la **responsabilité du stagiaire**. Le stagiaire doit également vider le réfrigérateur et le congélateur de toute nourriture à la fin du séjour. Le logement doit toujours être laissé très propre pour les stagiaires qui prendront la suite. Advenant que l'appartement soit laissé dans un état malpropre, des frais de ménage seront soustraits des allocations des stagiaires qui ont séjourné dans l'appartement durant la période concernée.

Entretien ménager

Une femme de ménage fait le ménage des appartements aux 2 semaines. Nous vous demandons de descendre vos déchets et votre récupération dans les bacs appropriés à l'extérieur du building, d'entretenir la cuisine, la salle de bains et les autres pièces par respect pour vos collègues.

Effets personnels des stagiaires:

Il est convenu que le CSSS La Pommeraie n'est pas tenu responsable en cas de vol ou de bris des objets personnels des stagiaires.

Téléphone:

Un téléphone est mis à la disposition des stagiaires. Les interurbains sont **strictement défendus**. Toutefois, vous pourrez recevoir des appels ou effectuer des appels à frais virés. Advenant qu'il y ait eu des frais interurbains durant le séjour des stagiaires, ces frais seront déduits des allocations des stagiaires qui ont séjourné dans l'appartement durant la période concernée.

Visiteur:

Le logement est réservé aux stagiaires. Les conjoints, enfants et amis des stagiaires ne peuvent être hébergés à l'appartement.

Stationnement:

Un espace de stationnement est mis à la disposition des stagiaires. Celui-ci est identifié au numéro de votre chambre. Vous pouvez également utiliser le stationnement des visiteurs.

Emplacement :

Les logements sont situés à

- 1,1 km de la clinique médicale de Cowansville (101, rue Albert à Cowansville)
- 2,1 km de l'hôpital Brome Missisquoi Perkins (950, rue Principale à Cowansville)
- 17,2 km de la Clinique médicale de Knowlton (280 rue Victoria à Knowlton (Lac Brome)).

341, rue St-Jean, app 202, 302 et 303

